



LVMH finalise son investissement au capital de Moncler

La montée de LVMH au capital de Moncler est désormais finalisé. L'accord d'investissement conclu entre Remo Ruffini, patron de Moncler, et le géant français du luxe devient donc caduc pour la partie qui encadrerait l'acquisition, par la holding de Ruffini, Double R, d'actions de la société italienne, afin de faire place à LVMH.

La nouvelle a été annoncée dans un communiqué expliquant qu'à la suite de la finalisation des achats d'action et de la réalisation de l'augmentation de capital de Double R, l'accord entre actionnaires cesse d'être effectif, mais uniquement pour la partie qui régissait cette opération, l'accord entre actionnaires entre les mêmes parties restant en vigueur.

Il s'agit de l'opération annoncée l'année dernière, par laquelle le groupe français est entré au capital de Moncler, où il détient désormais indirectement 4% du capital. Double R a en effet porté sa participation au capital de Moncler à 18,2% au moyen d'un programme d'achats d'actions Moncler sur une période d'environ douze mois. Le financement de ces achats a été assuré par LVMH, qui a porté son investissement dans Double R à 22%.

